

# SWITCH EN VITESSE

JACQUES.VIRCHAUX@epfl.ch, SIC



Depuis le mois d'octobre 2002, l'EPFL possède un accès à SWITCH avec une bande passante de 400 Mbps, soit 4 fois plus qu'avant.

En ce qui concerne les coûts et tarifs, il faut déjà savoir que le trafic payant n'est plus uniquement celui qui transite sur les lignes transatlantiques (USA) mais concerne tout ce qui n'est pas académique (voir la page de SWITCH : [www.switch.ch/network/international.html](http://www.switch.ch/network/international.html)). Tout le trafic à destination de ressources académiques (comme Géant ou Internet2) est compris dans le forfait de base. Par contre l'accès à tous les autres sites, même en Suisse, fait désormais partie du trafic payé au volume entrant.

En 2003, le prix du forfait de base correspond à celui de l'ancienne bande passante et le prix du Gbyte a baissé (15 Frs le Gbyte la semaine entre 08h00 et 20h00, détails sur [mathe.epfl.ch](http://mathe.epfl.ch)) mais par contre le volume payant est désormais plus important. Cela signifie qu'il faut toujours rester attentif et conserver une attitude responsable de consommateur averti pour rester dans le cadre du budget alloué.

Avec le projet SWITCHlambda, commencé par l'achat de fibres optiques entre Genève et Zürich, le but est d'avoir un investissement à long terme. Si la location de services ATM a donné une impulsion au réseau SWITCH, les aléas des prix avec les fournisseurs ne permettaient pas un développement intéressant dans le futur ([www.switch.ch/network/switchlambda](http://www.switch.ch/network/switchlambda)).

SWITCH a donc décidé d'acquérir un patrimoine de fibres permettant d'évoluer avec les performances et les prix des équipements terminaux uniquement.

Actuellement, le dédoublement de la première ligne (le long de l'autoroute) avec des lignes le long des voies de chemin de fer, permettra de s'affranchir totalement du réseau ATM et d'offrir une connexion à haut débit dans toute la Suisse. Ces efforts sont faits pour conserver des tarifs que les hautes écoles pourront payer durant de nombreuses années, ceci malgré les contraintes budgétaires. ■

